

Chambre des pouvoirs locaux

38^e SESSION

Strasbourg, 17-19 March 2020

CPL38(2020)07

21 février 2020

Débat sur : Conditions de travail des élus locaux – recherche candidats désespérément

Document de réflexion établi par le Secrétariat

1. La qualité de la démocratie représentative dépend de celle des femmes et des hommes qui se présentent à des fonctions électives. Cela vaut non seulement pour le niveau national, mais aussi pour les assemblées et exécutifs locaux et régionaux. Les citoyens attendent de leurs élus qu'ils accomplissent leurs tâches avec engagement, honnêteté et efficacité. Cependant, la tendance croissante à recruter des personnes compétentes dans la vie politique locale est de plus en plus alarmante. Les partis politiques peinent de plus en plus à trouver des candidats adéquats à la fonction de maire. Dans certaines petites collectivités, il est même difficile de trouver des conseillers municipaux. Cette situation est préoccupante.
2. Il est important de déterminer l'ampleur de ce phénomène dans les États membres et de trouver des solutions et d'accroître le nombre des personnes qui sont disposées et aptes à participer à la vie politique en tant qu'élus locaux.
3. De nombreuses personnes sont conscientes que l'exercice d'un mandat public est une tâche difficile qui peut exiger de longues journées de travail et comporter de nombreuses responsabilités et d'obligations. Dans la plupart des pays, le secteur public a connu une expansion substantielle ces dernières décennies et il est devenu de plus en plus complexe. Cette évolution a entraîné des exigences plus strictes en matière de bonnes pratiques professionnelles parmi les responsables politiques, dont on attend qu'ils se préparent convenablement pour prendre les décisions et qu'ils examinent de grandes quantités de données, en tenant compte de multiples normes législatives, réglementaires et administratives.
4. Du fait des exigences croissantes dans ce domaine, le travail des élus est de plus en plus difficile et leur demande toujours plus de temps. Cette évolution a contribué à un transfert de compétences des responsables politiques vers les agents publics locaux, transfert qui a lui-même pour conséquence un désintérêt des personnes les plus qualifiées pour l'exercice d'un mandat public.

Rémunération

5. Il est bien connu qu'un faible niveau de salaire nuit au recrutement, quelle que soit la profession. La sphère politique ne fait pas exception. De nombreux responsables politiques locaux ont le sentiment de percevoir des allocations, traitements ou indemnisations insuffisants au regard de leurs responsabilités et du temps qu'ils y consacrent. Nombre d'entre eux ont connu une baisse de revenus en s'engageant en politique et au service de leurs concitoyens. La représentation locale est souvent considérée comme un emploi à temps partiel, mais les salaires sont si peu élevés qu'il est souvent impossible de convaincre les personnes compétentes et ayant un intérêt pour la politique de présenter leur candidature à l'élection des conseils municipaux.

6. En plus de jouer un rôle vital dans leur collectivité, ces conseils sont aussi d'importants lieux de formation pour les futurs maires, leur apportant une expérience précieuse. Si les conditions matérielles dissuadent les personnes de talent de briguer un mandat de conseiller municipal, elles empêcheront aussi les personnes qualifiées de se présenter ensuite à l'élection du maire, et donc de saper le système de démocratie représentative et d'autonomie locale et régionale.

7. La politique est l'une des professions où la sécurité de l'emploi et le moins garantie. Un élu, de par la nature de son emploi, ne peut jamais être sûr de le conserver au-delà de son mandat actuel. Ces conditions ne sont guère attractives pour les personnes qui veulent bâtir une carrière fondée sur la sécurité de l'emploi.

Conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée

8. Pour les responsables politiques, la distinction entre travail et vie privée est plus ténue que dans la plupart des autres professions. Un volet essentiel de leur rôle consiste en une relation constante avec les résidents, en assistant à des réunions, en répondant à des appels téléphoniques, en écrivant des courriers électroniques, etc. La plus grande partie de cette activité se fait hors des heures de travail ordinaires, ce qui n'est pas facilement compatible avec une vie de famille. De nombreuses personnes compétentes ont décliné une proposition d'engagement dans la vie politique parce qu'elles se sont rendues compte que cet engagement exercerait une trop grande pression sur leur vie privée et aurait un impact négatif sur leurs obligations familiales.

9. La représentation locale est souvent une activité complémentaire, un emploi à temps partiel exercé parallèlement à l'emploi principal. Comme pour la vie de famille, il peut être difficile pour les responsables politiques de coordonner cette activité avec leurs obligations vis-à-vis de leur employeur principal. Les exigences de spécialisation et de performance sont en augmentation constante dans le secteur privé. De nombreuses personnes ambitieuses ne souhaitent pas s'engager en politique en tant qu'élus parce qu'elles savent qu'il peut être difficile de servir deux maîtres. De leur côté, les employeurs sont souvent réticents à ce que leurs employés exercent une activité secondaire en politique. Dans de nombreux pays, il existe encore un fossé important entre les hommes et les femmes, auxquelles incombe la plus grande partie de la garde des enfants et des responsabilités liées aux autres membres de la famille dépendants.

Nouveaux défis et menaces

10. Avec l'avènement des médias sociaux, la nature du débat public a considérablement changé. Des personnes qui autrefois ne participaient pas publiquement aux discussions politiques ont maintenant accès à des plates-formes où elles peuvent librement exprimer publiquement leur opinion, pour le meilleur ou pour le pire. L'action des responsables politiques est en permanence commentée sur internet, d'une manière bien plus critique que par le passé. Les personnes peuvent maintenant dire ou écrire tout ce qu'elles veulent, sur n'importe qui et à tout moment. Les responsables politiques sont souvent l'objet d'attaques féroces 24 heures sur 24, au moyen de commentaires en ligne irrespectueux et souvent fondés sur des demi-vérités voire sur de fausses informations.

11. Si la plupart de ces attaques sont le fait d'individus, d'autres sont orchestrées par des adversaires politiques. Il est virtuellement impossible pour les responsables politiques ordinaires de se défendre contre de telles calomnies et beaucoup ne s'y essaient même pas, bien que ces attaques les affectent, eux-mêmes ou leurs proches. Ce nouvel environnement a eu un impact négatif sur l'engagement politique, en décourageant les personnes de se porter candidates à un mandat électif public.

12. Les menaces et les attaques physiques à l'encontre d'élus locaux sont aussi de plus en plus fréquentes. Le recours croissant au discours de haine et la montée de l'extrémisme ont abouti à un surcroît de violence dans la sphère politique européenne. Plus de la moitié des maires d'Allemagne indiquent avoir fait l'objet de menaces, sous une forme ou une autre. Les citoyens tiennent souvent les élus locaux pour responsables des politiques décidées au niveau du pouvoir central. Du fait que les citoyens ont plus facilement accès aux responsables politiques locaux qu'à leurs homologues nationaux, les premiers sont davantage exposés à de telles attaques.

Comment envisager l'avenir ?

13. Que peut-on faire pour que davantage de personnes compétentes se portent candidates à des mandats publics ? Les autorités locales pourraient, par l'intermédiaire de leurs associations nationales, conduire une étude approfondie des conditions de travail de leurs responsables politiques, afin de déterminer ce qui pourrait être fait pour rendre l'exercice d'un mandat public local plus attractif.

- La charge de travail et les exigences qui pèsent sur les élus devraient être examinées et évaluées afin de déterminer si certaines modifications de leurs modalités d'exercice pourraient accroître leur efficacité.
- Les conditions de travail des responsables politiques devraient être examinées à la lumière du rapport du Congrès sur le statut des élus¹, afin de voir comment ces activités pourraient être rendues plus attractives pour les personnes ayant des obligations familiales.
- L'indemnisation financière des élus locaux et régionaux devrait être révisée en fonction de leurs responsabilités, dans le prolongement du rapport du Congrès sur la compensation financière². L'objectif devrait être de permettre à tous les citoyens d'envisager une candidature à un mandat public, quelle que soit leur situation socioéconomique ou familiale. Dans certains cas cela impliquerait d'augmenter les salaires et les indemnités des élus afin de rendre l'exercice d'un mandat public plus attractif.
- Les responsables politiques et administratifs locaux doivent s'attaquer au problème de la montée du discours de haine et de l'extrémisme, en développant des réseaux de confiance au sein de leurs collectivités. Cela peut se faire en mettant en œuvre des projets de démocratie locale et en encourageant les discussions mesurées dans les médias publics et sociaux. Il est important que les responsables politiques eux-mêmes aient un comportement exemplaire lors des débats et dans leurs déclarations politiques.
- Les obstacles auxquels se heurtent les femmes qui briguent un mandat électif local devraient être examinés et pourraient faire l'objet d'un débat thématique lors de la 39^e session de la Chambre des pouvoirs locaux.

¹ Recommandation 383 et Résolution 393 (2015) - Le statut des élus - Co-rapporteurs : Frida JOHANSSON METSO, Suède (L, GILD), Tracey SIMPSON-LAING, Royaume-Uni (R, SOC), 22/10/2015

² Recommandation 434 et Résolution 443 (2019) - L'indemnisation financière des élus locaux et régionaux dans l'exercice de leurs fonctions - Rapporteurs: Marta CAMPANARI-TALABER, Hongrie (L, PPE/CCE), Robert GRUMAN, Roumanie (R, PPE/CCE), 03/04/2019